

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?

CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel : badre@mtgcentr.com
514-990-0391
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3



Une Façon intelligente d'obtenir une hypothèque



MAGHREB CANADA EXPRESS

13^{ème} année, Volume XIII, N° 09, SEPTEMBRE 2015

Téléphone: 514-576-9067 www.maghreb-canada.ca info@maghreb-canada.ca

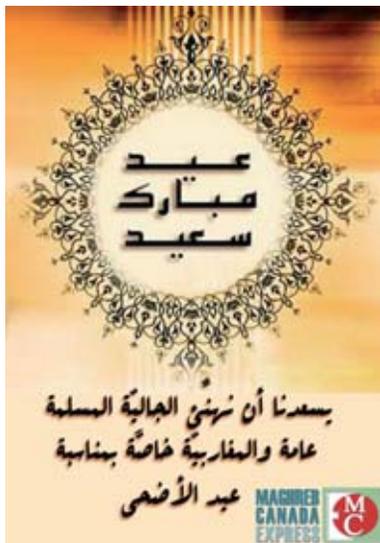
Changements climatiques ET APRÈS LA COP 21 ?

(Lire page 3)

APPEL AU MINISTRE HEURTEL !

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Chronique : Tentative de Chantage contre le Royaume du Maroc.....(Page 4)
Échos de la campagne électorale.....(Pages 5 et 7)
Québec : Hydro-électricité.....(Pages 9)
Marocains du Monde.....(Page 10)
Mort du petit Aylan. De l'émoi et de l'hypocrisie.....(Page 15)
Le Journaliste "Prédateur".....(Page 17)
Maroc : Feedback sur les Élections communales et régionales.....(Page 18)
On brûle les mosquées en France.....(Page 19)
Associations en Action : Festival maghrébin à Laval : Troisième édition.....(Page 20)
Vient de paraître (Livres, Nouveautés).....(Page 21)



Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1983



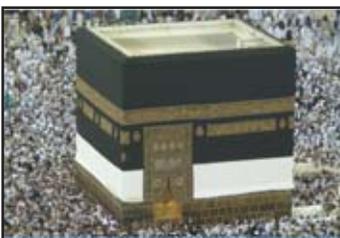
Division de
BERTRAND, DESLAURIERS
AVOCATS
Avocats spécialisés en droit de
l'immigration depuis plus
de 30 ans



Adresse: 83, St-Paul Ouest, (La Caserne),
Montréal (Qc) H2Y 1Z1 Canada.

Courriel: info@dalma.ca
Tél.: (514) 982-9584 Fax: (514) 982-0895

www.dalma.ca



LE SPÉCIALISTE
DES VOYAGES
DE LA OMRA
ET DU HAJ

Alger - Tunis - Casa Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

KLM AIR CANADA AIR ALGERIE AIRFRANCE

Titulaire d'un Permis du Québec

Toufic Sleiman Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



Depuis Kyoto, le concert des Nations s'est davantage pré-occupé (sans succès majeur soulignons-le) des mécanismes d'atténuation des changements climatiques (réduction des émissions des gaz à effet de serre ou GES) que des stratégies d'adaptation à leurs impacts.

Cet état d'esprit aurait encore dominé, du 9 au 12 décembre dernier, à Lima où s'était tenue la 20^{ème} conférence des parties (COP 20) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les délégués de nombreux pays, réputés être des grands pollueurs, auraient émis le souhait que l'accent soit mis davantage sur les moyens de réduction des émissions des GES (en impliquant des pays en développement) plutôt que sur le processus d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques; de peur d'être contraints, semble-t-il, de s'engager à fournir une aide financière accrue aux pays en développement dont la majorité polluent le moins

Ce bras de fer entre pays industrialisés et pays en développement a eu comme conséquence directe l'augmentation drastique des émissions des GES et, selon le groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (Giec), leurs concentrations dans l'atmosphère sont maintenant "les plus élevées depuis 800 000 ans", ce qui provoquerait des hausses de températures au-delà des 2°C prévues il y a déjà 6 ans à Copenhague (COP15) pour limiter les risques de canicule, d'inondation, de désertification et de hausse du niveau de la mer.

Il est à souligner que ce seuil de 2°C est l'objectif principal de la COP 21 prévue à Paris, fin novembre de cette année, et ce, en aboutissant à un accord universel et contraignant sur les émissions des GES.

Par ailleurs, il est à souligner que les impacts des changements climatiques

sont globaux mais ce sont les pays en développement qui sont les plus exposés à des risques élevés à extrêmes.

Le laisser-aller de la communauté internationale rend l'adaptation des pays en développement aux changements climatiques encore plus difficile; comme le souligne d'ailleurs le rapport du PNUD déposé le 5 décembre 2014 à l'occasion de la COP 20 .

En effet, selon ce rapport, « *Même en réduisant les émissions des GES jusqu'au niveau requis pour limiter la hausse des températures mondiales à 2°C au cours de ce siècle, le processus d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement coûtera probablement deux à trois fois le montant prévu, estimé entre 70 et 100 milliards de dollars par an d'ici 2050.* »

Et la facture risque d'être salée aussi bien pour le Maroc que pour ses amis africains pour lesquels les modèles de simulation climatiques "prédisent" un déficit pluviométrique, une dégradation des systèmes agricoles, l'exacerbation de la désertification et (pour les pays donnant sur la mer) une diminution des ressources halieutiques ainsi qu'une hausse du niveau moyen de la mer.

DÉPLACÉS OU RÉFUGIÉS CLIMATIQUES ?

L'un des impacts, et non le moindre, des aléas cités ci-dessus, est le déplacement forcé des populations. Le flux est déjà là et risque de s'exacerber dans les décennies à venir .

Dans cette perspective, le Maroc; pays tampon entre l'Europe et l'Afrique risquerait d'être soumis à une pression au-delà de ses capacités économiques; à leur tour éprouvées par les changements climatiques.

D'où la pertinence d'initier une réflexion proactive sur les migrations climatiques dans les zones à risque.

Le Maroc serait doublement concerné, et ce, vu sa position géographique et surtout le fait qu'il sera l'hôte de la COP 22 l'an prochain; conférence qui pourrait mettre (enfin) l'emphase sur les stratégies d'adaptation et de résilience.

Le Québec serait aussi concerné par cette réflexion; de part son expertise en changements climatiques et en environnement que par son savoir-faire en matière de gestion de l'immigration humanitaire.

Et le partenariat des deux pays, aussi bien au niveau institutionnel qu'au niveau de la société civile pourrait contribuer à:

- Développer un argumentaire concernant la valeur ajoutée des deux pays face à la problématique des migrations climatiques lors de la COP 22;

- Contribuer à évaluer le risque et à actualiser les données des migrations climatiques mondiales, régionales et locales;

- Caractériser le Maroc comme HUB géographique de la coopération internationale du Québec en matière de migration climatique dans la région;

- Mener une réflexion prospective pouvant aboutir à l'élaboration d'une convention internationale sur les réfugiés climatiques; convention qui pourrait renforcer la contribution et le leadership québécois et marocain lors de la COP 22 (prévue en 2016 à Marrakech; Maroc).

Nous nous sommes permis les derniers mois d'approcher certaines institutions marocaines concernant cette démarche. Une implication institutionnelle québécoise séduit. Appel est donc lancé à M. David Heurtel Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Par A. El Fouladi, climatologue.

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca

ou

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman EL FOULADI

elfouladi@videotron.ca

Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067

info@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS

Anas Abdoun.

(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc.

(Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

Majid Blal, Écrivain et Poète,

(Canada)

INFOGRAPHIE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Invité de sept sur sept en 1993, l'émission célèbre de la journaliste française Anne Saint-Claire, Hassan II, le roi du Maroc, a balayé d'un revers de la main la question que lui posait la célèbre journaliste. En effet, cette dernière lui a demandé son avis sur le livre de Gilles Perrault, « Notre ami le Roi ». Ce livre avait fait un tabac dans les librairies et a été traduit en plusieurs langues. Hassan II lui avait répondu que ce livre, était « un méchoui franco-français. »



Par Mustapha Bouhaddar

C'est vrai qu'on ne la fait pas à Hassan II, il connaît bien les journalistes et le monde du journalisme. Il accordait plusieurs conférences de presse dans le monde entier, et il était toujours à l'aise. Son immense culture, et son érudition, ont fait de lui l'une des personnalités les plus célèbres, et les plus craints dans le monde entier.

Eric Laurent, l'un des journalistes, impliqué dans l'affaire du chantage contre le roi du Maroc Mohammed VI, connaissait bien le père de ce dernier, car il a fait un livre d'entretien avec lui.

Ce livre s'intitulait « Hassan II, la Mémoire d'un Roi ». Eric Laurent n'aurait jamais osé faire chanter Hassan II, car il sait à qui il a affaire. Il l'a fait avec le fils héritier, et il va le payer très cher.

L'autre journaliste, Catherine Graciet avait co-écrit avec Eric Laurent un livre qui s'intitule, « Le Roi prédateur », en mars 2012. Un journal espagnol qui avait publié les bonnes pages de ce livre, a été interdit au Maroc à l'époque.

Rappel des événements

D'après « Le Point » du 28 août, les deux journalistes français sont accusés d'avoir empoché de l'argent extorqué, et étaient en garde à vue à Paris. Toujours d'après « Le Point », « Cette garde à vue, qui a commencé le jeudi 27 août dans l'après-midi, peut théoriquement durer jusqu'à quarante-huit heures et se terminer le 29 août avec l'éventuelle présentation des deux journalistes aux juges d'instruction en vue de leur mise en examen. Le parquet, qui s'était déjà saisi en enquête préliminaire, a ouvert mercredi une information judiciaire pour tentative d'extorsion de fonds et tentative de chantage. »

En effet, Eric Laurent a appelé un représentant du cabinet du Roi, et un avocat marocain a rencontré le journaliste. Et d'après l'avocat du Roi du Maroc, Maître Dupond-Moretti, Eric Laurent a dit qu'il préparait un livre avec Mme Graciet, et moyennant trois millions d'euros, il n'y

aura pas de polémique, il retirera le livre.

Toujours d'après l'avocat du Roi, Le Maroc a déposé une plainte à Paris, conduisant le parquet à ouvrir une enquête. Dans ce cadre, des réunions vont être organisées, "des rencontres filmées, enregistrées, entre le représentant du Roi. Les deux journalistes sont sortis du dernier rendez-vous parisien, jeudi, toujours sous surveillance policière, avec un acompte substantiel de 40 000 euros chacun.

Une source proche du dossier avait confirmé à l'AFP qu'il y avait eu remise et acceptation d'une somme d'argent. Peu après, ils ont été arrêtés et placés en garde à vue dans les locaux de la Brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP).

Le journalisme est une profession noble, et un journaliste intègre qui aime son métier, ne s'abaissera jamais à vendre des informations pour de l'argent.

Un journaliste, en l'occurrence, un journaliste d'investigation qui a le respect de soi-même, fait en sorte que la vérité éclate. Seule la vérité lui importe. Le livre de Gilles Perrault, « Notre ami le Roi » a eu le mérite de lever le voile sur le goulag de Tazmamert dans le Sahara marocain.

Une question me taraude : Qu'est-ce qui pousse une journaliste talentueuse, à se rabaisser et à vendre son âme, en faisant chanter le Roi. Catherine Graciet qui a publié des livres très intéressants, et criant de vérité, comme « La Régente de Carthage : main basse de la Tunisie », et aussi, « Sarkozy-Kadhafi, histoire secrète d'une trahison ».

Le Bouffon du Roi

J'étais surpris quand j'ai appris que dans cette affaire du chantage Catherine Graciet était impliquée. Par contre, je l'étais moins pour Eric Laurent, car jadis, il faisait partie des journalistes qui faisaient assidûment la cour à Hassan II. Une sorte de bouffon du Roi.

Dans une interview qu'il a accordé au journal « Le Monde » du 30 août dernier, il assure que la transaction lui a été « proposée » par un émissaire de Mohammed VI, et qu'il l'a acceptée à la fois pour des raisons personnelles, et pour ne pas « déstabiliser le Maroc ». Il assure aujourd'hui avoir l'intention de terminer et de publier l'ouvrage. Et bien, voyons ! Un maître chanteur qui se préoccupe de l'avenir du Maroc ! Quel altruisme !

Croiser des infos quand on a déjà croisé le fer ?

Eric Laurent explique au journaliste du « Monde », qu'il n'y a jamais eu de tentative de chantage. Il a appelé Mounir El Majidi pour une raison très simple : dans ce livre qui était en préparation, il y avait des éléments concernant la famille royale qu'il voulait croiser avec le Palais. Au



REPRISE DES INSCRIPTIONS

L'École Marocaine a le plaisir d'informer la communauté marocaine que la reprise des inscriptions pour l'année scolaire 2015-2016 aura lieu le :

**19 septembre 2015
de 10h00 à 13h00.**

**Pour plus de renseignements,
visitez le site de L'École au :**

www.ecolemarocaine.com

lieu de cela, le lendemain, il a reçu un appel d'un homme qui s'appelle Hicham Naciri, qui est un avocat du Palais, qu'il ne connaissait pas. Il lui dit : « Je suis mandaté par le Palais, est-ce que ça peut attendre quelques jours, je pars au Japon. »

Ils se sont retrouvés le 11 août à sa demande, c'est lui qui a fixé le lieu, au Royal Monceau, hôtel de luxe parisien. Il n'y a pas de formulation de demande d'argent. Il lui a expliqué qu'il préparait un livre avec Catherine Graciet, que c'est la raison pour laquelle il voulait voir M. Majidi, un livre sur la famille royale avec un certain nombre de sujets sensibles concernant la succession d'Hassan II.

M.Majidi lui dit : « Ce n'est pas vraiment un livre qu'on souhaite voir sortir » Eric Laurent lui répond : « Ah bon, ça c'est autre chose ».

Eric Laurent ne savait pas qu'il était enregistré, la suite on la connaît, il sera placé en garde à vue par la police en compagnie de sa collègue Catherine Graciet. A l'heure où j'écris cet article, ces derniers seront relâchés sous contrôle judiciaire.

C'est affreux ! Au lieu de faire profil bas,

Eric Laurent répondant à une question du journaliste du journal « Le Monde » que j'ai cité plus haut, une question qui porte sur la déontologie que doit respecter un journaliste. C'est Eric Laurent qui souligne : « Je pense que j'ai fait des livres qui ne souffrent pas la moindre critique éthique et déontologique. Et là en l'occurrence, il y avait à la fois le sujet qui était explosif, il y avait la proposition qui m'a été faite et la situation dans laquelle j'étais. Je me suis dit qu'un livre de plus ou de moins, cela n'enlèverait rien à ma satisfaction personnelle. Comme je n'avais pas l'esprit de vindicte, j'ai dit... voilà. C'est une tentation, pas un chantage. »

Il rajoute : « Ce qui serait allé à l'encontre de la déontologie, cela aurait été de dire : j'ai ces éléments, et je vais vraiment vous demander de me payer, sinon je les publie et cela sera très douloureux pour vous. Ce qui n'a jamais été le cas. »

Je suis curieux de savoir ce qu'aurait pensé Hassan II de cette histoire ? Je suis prêt à vendre mon âme au diable pour le savoir.

Échos de la campagne électorale fédérale

Le candidat conservateur dans Bellechasse-Les Etchemins-Lévis, Steven Blaney, accompagné du candidat dans Laval-les îles, Roland Dick, a rappelé, le 8 septembre courant, les mesures concrètes prises par le gouvernement Harper depuis 2006 pour assurer la sécurité des enfants canadiens et garder les criminels derrière les barreaux, et a rappelé ce qu'il a qualifié d'années noires sous le gouvernement libéral précédent.

times et chasser les criminels de nos quartiers. J'en suis très fier », a affirmé M. Blaney. « On a vécu 13 ans d'inaction des Libéraux et de sentences bonbons. Plus jamais ! »

« Sous le leadership de Stephen Harper, le Canada a fait le virage de mettre les victimes au centre de son action et non les criminels. Nous avons mis de l'avant la Charte des victimes et c'est historique, et il était grand temps », a déclaré M. Surpenant.

Parmi les mesures sans précédent prises par notre gouvernement, notons entre autres :

- La création de Centres d'appui aux enfants et de Centres d'appui aux enfants et aux adolescents afin de coordonner les enquêtes, les poursuites et le traitement en cas de violence envers les enfants et d'aider les jeunes victimes par des services de conseil et autres.
- Le dépôt du projet de loi C-26, la

Loi sur les peines plus sévères pour les prédateurs d'enfants, pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants.

- La présentation de la Loi sur la protection des Canadiens contre la cybercriminalité, pour protéger les Canadiens, en particulier les jeunes, contre l'exploitation en ligne et la cyberintimidation.
- L'augmentation des peines pour les agressions sexuelles contre des enfants et la création de deux nouvelles infractions liées à la conduite pouvant faciliter ou permettre une agression sexuelle contre un enfant.
- Le renforcement du Registre des délinquants sexuels.

« Pendant ce temps, la seule priorité en matière de justice pénale de Justin Trudeau est de modifier la loi pour permettre la vente de marijuana à l'épicerie du coin, la rendant plus ac-

cessible à nos enfants », a rappelé M. Blaney. « Sa vision naïve et mal avisée du crime va miner la sécurité des familles et des communautés canadiennes. »

« Pour sa part, Thomas Mulcair a une dangereuse politique idéologique en matière de justice pénale qui ferait passer les soi-disant « droits » des criminels avant les droits des victimes. C'est trop risqué ! Lui et le NPD ne cessent de s'opposer à l'imposition de peines plus longues pour les contrevenants dangereux, notamment notre mesure législative : À vie veut dire à vie », a souligné M. Blaney.

Source : Jennifer Maccarone



Aucun gouvernement dans l'histoire n'a autant fait pour protéger les enfants, soutenir les vic-

Mme Frikha Saoussan
Naturopathe diplômée

L'Olivier

LA NATUROPATHIE
approche moderne et traditionnelle

234 et 236, Jean-Talon Est (Marché Jean-Talon) Tél.: (514) 278-8910
www.zaytouna.ca - Saoussensante@hotmail.com

l'arthrose, le diabète, l'asthme, le mal digestion...
l'acné, chute des cheveux..

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine, Instruction en Français
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100
Montréal (Qc) H1X 1K2
Bus 67, 197 et 467
Tél. (514) 729 6330

Nous louons les Voitures
(automatiques / manuelles)
pour l'examen

EXAMEN

Maghreb Canada Express



Le Québec accueillera davantage de réfugiés syriens

La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Mme Kathleen Weil, et la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Mme Christine St-Pierre, ont dévoilé, le 7 septembre courant, les mesures exceptionnelles que le Québec mettra en place en vue d'accueillir un plus grand nombre de personnes réfugiées, en particulier des réfugiés syriens et de soutenir les efforts des organismes de coopération internationale québécois qui œuvrent sur le terrain.



syriens dispersés dans divers pays », a déclaré la ministre Kathleen Weil.

« L'ampleur de cette crise interpelle tous les Québécoises et les Québécois. Nous avons tous été profondément touchés par ce que nous avons vu ces derniers jours. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Voilà pourquoi notre gouvernement annonce aujourd'hui qu'il se joint aux efforts de la communauté internationale afin de soulager les populations touchées par cette grave situation », a déclaré la ministre Christine St-Pierre.

« La mort du petit Aylan Kurdi envoie un message qui nous porte à agir face au sort de tous les enfants victimes innocentes d'un conflit armé qui a forcé jusqu'à présent plus de quatre millions de Syriens, des personnes civiles, à prendre la fuite. Nous sommes en action depuis plusieurs mois, notamment avec la collaboration de mon collègue ministre du Travail et ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, et les mesures exceptionnelles que nous proposons aujourd'hui répondent aux demandes des Québécoises et Québécois qui veulent faire plus pour soutenir les réfugiés

Les mesures

Le gouvernement du Québec a décidé d'augmenter substantiellement le nombre d'admissions de réfugiés syriens qui étaient visées en 2015. Aux 1200 admissions déjà prévues, s'ajoute un objectif de 2 450 pour un total de 3 650 cette année. Ce nouvel objectif comprend les admissions de 1800 réfugiés parrainés et de 650 réfugiés pris en charge par l'État, pour lesquels le Québec demandera la collaboration du gouvernement fédéral, notamment en ce qui a trait aux vérifications sécuritaires et aux démarches administra-

tives.

Par ailleurs, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie appuiera, au cours des prochaines semaines, les demandes d'aide d'urgence d'organismes de coopération internationale québécois en leur accordant jusqu'à un total de 100 000 \$, pour venir en aide aux populations migrantes dans les régions affectées. Cet appui sera rendu possible grâce au Programme québécois de développement international.

Finalement, une cellule de crise interministérielle sera mise sur pied pour permettre de suivre l'évolution de la situation et d'assurer les liens avec les ministères et organismes impliqués, notamment le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère du Travail ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cela permettra aussi au gouvernement du Québec d'arrimer ses actions avec celles du gouvernement du Canada.

« Je suis très fière de la générosité et de la solidarité exprimées par les Québécoises et les Québécois de toutes origines envers les personnes réfugiées, plus particulièrement les réfugiés syriens. Je les invite à poursuivre ce grand mouvement humanitaire qu'est le parrainage collectif, surtout que le Programme de parrainage collectif du Québec offre la possibilité de s'associer avec d'autres personnes ou avec des organismes de parrainage pour faciliter la démarche », a conclu la ministre Kathleen Weil.

Les personnes intéressées par le parrainage collectif de personnes réfugiées, peuvent consulter le site du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (...)

Les personnes désirant contribuer aux collectes de fonds, peuvent le faire en allant sur le site du ministère des Relations internationales et de la Francophonie : <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/>

Source : Portail Québec.

AIDE AUX IMMIGRANTS ACCUEIL INTÉGRATION EMPLOI

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@lamaisonnee.org
www.lamaisonnee.org
[f /www.lamaisonneeorg](https://www.facebook.com/lamaisonneeorg)



DES SERVICES GRATUITS POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000 PERSONNES CHAQUE ANNÉE





Échos de la campagne électorale fédérale

Nadine Medawar est la candidate du Parti Libéral du Canada à Rosemont - La Petite Patrie. Lui ayant demandé de nous parler d'elle et de son engagement politique, elle nous a répondu :



Propos de : Nadine Medawar, candidate pour l'Équipe Trudeau à Rosemont-La Petite-Patrie.
Courriel : info@nadinemedawar.ca

Depuis ma désignation comme candidate du PLC, je travaille sur le terrain. Je cherche à montrer que les politiciens qui nous déçoivent, la politique fédérale qui nous éloigne et les dialogues politiques qui nous désintéressent ne doivent pas rester ainsi. Un politicien devrait jouer un rôle constructif; la politique devrait nous ouvrir l'esprit et les dialogues devraient nous rassembler au lieu de nous diviser.

QUI EST NADINE MEDAWAR ?

Je "casse" des murs invisibles à Rosemont-La Petite-Patrie et j'informe les électeurs de leurs choix. Voyez-vous, je suis jeune maman de deux petits, artiste qui lance son deuxième dis-

que, étudiante en résolution de conflits, croyante que tous députés devraient se parler en esprit collaboratif, n'importe leur allégeance de parti. Voilà ma conviction et je ne m'y investirai pas si je ne croyais qu'elle serait possible avec l'Équipe Trudeau.

POURQUOI LE PLC ?

J'ai étudié tous les partis politiques avant de choisir avec lequel je collaborerai. Et c'est la volonté de Justin Trudeau de réunir nos efforts, de trouver les défis en commun, et de bâtir des ponts dans notre société canadienne qui m'a le plus interpellée. C'est ce style de politique qui m'appartient. En étant si longtemps sur le terrain à écouter les Canadiens, l'Équipe Trudeau comprend que la majorité des Canadiens trouvent le coût de la vie trop élevée, que le Ca-

nada doit se rebâtir une place respectable dans le monde et que notre pays pourrait investir beaucoup plus dans les énergies vertes afin de nous assurer un avenir prospère, une économie durable et forte, ainsi que des emplois spécialisés.

QUE DIRE DU PROGRAMME DU PLC ?

Un gouvernement libéral fera le plus grand investissement de l'histoire du Canada en infrastructures. Notre plan d'investissement historique pour renforcer la classe moyenne, créer des emplois et stimuler notre économie se fera dans le transport collectif, dans l'infrastructure verte, dans le logement abordable et dans la culture. Le PLC veut reconstruire l'économie canadienne en choisissant les investissements, les emplois et la croissance qui renforceront la classe moyenne.

Aussi, un gouvernement libéral réduira le taux d'imposition des Canadiennes et Canadiens de la classe moyenne et créera une allocation non-imposable qui mettra plus d'argent dans les poches des familles qui en ont le plus besoin. De plus, nous augmenterons les impôts du 1 % des Canadiennes et Canadiens les plus riches afin de baisser ceux de la classe moyenne.

UN MOT SUR LA POLITIQUE DU PLC VIS-À-VIS DES MINORITÉS ?

Le Parti Libéral du Canada est le parti qui protège le droit des minorités et l'a toujours été. Avec un leadership fédéral qui réunit les Canadiens au lieu de les diviser, le PLC renouvelé et rajeunit renfor-

cera la richesse de notre pays et assurera une société égalitaire.

On est le seul parti à s'être engagé à refléter la diversité du Canada dans notre gouvernement. Nous veillerons non seulement à ce qu'un nombre égal de femmes et d'hommes accèdent au cabinet libéral, mais aussi à ce qu'il y ait un plus grand nombre de groupes minoritaires et d'Autochtones dans des positions de leadership, en adoptant un processus de nomination à l'échelle du gouvernement basé sur le mérite.

Les Rosemontois se doivent de choisir des politiciens qui non seulement vont représenter leurs valeurs, leurs idées et besoins à Ottawa, mais aussi qui vont être présents pour eux, à les accompagner et à s'assurer que chaque Rosemontois aura la parole, que chaque Rosemontois est accueilli et accompagné. Des bons politiciens ont la capacité de bien écouter et d'être empathiques envers tous. C'est la politicienne que j'aimerais être pour les Rosemontois et j'espère qu'à travers notre campagne créative et inspirante, que les électeurs ressentent un air de changement et d'espoir. La nouvelle génération est une génération d'idées, une génération ambitieuse et surtout humaine. Ce qui n'est pas vrai, ne nous capture pas - on n'a pas de temps à perdre pour ça.

N'hésitez pas à me contacter ou à visiter notre site Web.changerensemble.ca pour plus d'information.

Réaction de Thomas Mulcair, chef du NPD à l'engagement du Québec pour aider les réfugiés syriens



J'applaudis l'annonce du premier ministre Philippe Couillard et du gouvernement québécois de prendre des mesures concrètes pour ouvrir les portes de la province à 3650 réfugiés syriens et de fournir l'aide nécessaire pour supporter l'accueil des nouveaux arrivants.

Je veux également remercier les autres chefs provinciaux et municipaux de partout au Québec qui se sont levés pour passer à l'action dans l'une des plus importantes crises humanitaires depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Lorsqu'une crise humanitaire survient, les Canadiens ont toujours été là pour répondre généreusement à l'appel. Les mesures adoptées par les municipalités et les provinces de partout au pays viennent s'inscrire dans cette belle tradition canadienne d'aider ceux qui sont les plus vulnérables. Alors que de plus en plus de municipalités et de provinces décident d'offrir leur aide et tendent la main, j'invite le premier ministre à les soutenir dans leurs efforts humanitaires. »

Première consultation téléphonique gratuite



Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
Courriel : nbenrouayene@yahoo.ca

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)

45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)

Deux adresses

39^{ème} Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers Ministres de l'Est du Canada

« L'hydroélectricité québécoise : un atout de taille dans la lutte contre les changements climatiques et un levier de développement économique » - Philippe Couillard

A l'occasion de la 39^e édition de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA-PMEC), le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a fait la promotion de l'hydroélectricité québécoise comme une solution écologique et économique viable pour les États de la Nouvelle-Angleterre.

« Le premier ministre Robert Bourassa a fait le choix de l'hydroélectricité alors que certains proposaient l'énergie nucléaire. Le premier ministre Jean Charest a développé de nouveaux projets hydroélectriques dans le but d'assurer un approvisionnement suffisant pour nos besoins domestiques, mais également pour utiliser notre énergie comme un levier de développement économique. Aujourd'hui, le Québec occupe une position enviable dans le secteur. Nous sommes le quatrième producteur mondial d'hydroélectricité. Notre énergie est propre et renouvelable. Notre réseau de distribution est fiable et offre des prix compétitifs. Notre gouvernement entend miser sur cet avantage compétitif pour attirer des entreprises chez nous et exporter notre énergie. Les prix de l'électricité sont à la hausse dans la Nouvelle-Angleterre et les gouverneurs souhaitent réduire leur empreinte carbone. Le Québec a l'expertise, l'expérience et la compétence pour répondre à leurs besoins », a indiqué le premier ministre Philippe Couillard.

La 39^e édition de la CGNA-PMEC a également permis l'adoption de trois résolutions portant sur la lutte contre les changements climatiques, le pré-dédouanement et le dédouanement

des passagers à la gare Centrale de Montréal et l'aide mutuelle en cas d'urgence. Alors que la résolution sur l'aide mutuelle vise à poursuivre les travaux pour assurer une réponse rapide aux incidents impliquant des matières dangereuses, la résolution sur le pré-dédouanement et le dédouanement, présentée conjointement par le premier ministre du Québec et le gouverneur du Vermont, identifie la gare Centrale de Montréal comme projet à prioriser par les autorités fédérales canadiennes et américaines. En effet, en vertu d'un accord de pré-contrôle signé en mars dernier par les gouvernements américain et canadien, les voyageurs à destination des États-Unis pourront passer les douanes américaines en sol canadien, contribuant à la réduction de la congestion et des délais à la frontière. En ce qui a trait aux changements climatiques, les membres de la Conférence se dotent d'une cible régionale de réduction de gaz à effet de serre pour 2030, soit de 35 à 45 % sous le niveau de 1990. De plus, les premiers ministres et les gouverneurs travailleront conjointement afin de s'assurer de normes similaires dans la mise en place de bornes électriques.

« Les membres de la CGNA sont de véritables précurseurs : en 2001, déjà, ils se mobilisaient en faveur de la lutte contre les changements climatiques en adoptant le premier plan d'action impliquant des États fédérés. Le dialogue que nous avons entamé il y a 4 décennies montre plus que jamais sa pertinence alors que nous devons faire preuve de créativité pour demeurer compétitifs sur les plans énergétique et économique sans hypothéquer l'a-

venir des générations futures. Les sources d'énergie propre à faibles émissions de carbone, comme l'hydroélectricité québécoise, occupent une place grandissante dans nos discussions et se présentent comme un élément majeur du développement durable de la région pour les années à venir », a mentionné M. Couillard.

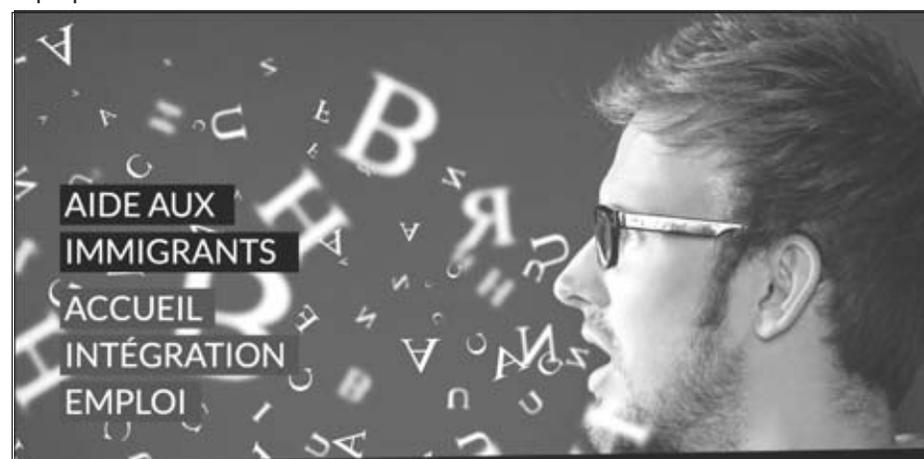
Le premier ministre a profité de son déplacement à St. John's pour participer à des rencontres visant à consolider les liens du Québec avec la Nouvelle-Angleterre ainsi qu'avec ses collègues premiers ministres de l'Est du Canada. M. Couillard a notamment rencontré l'ambassadeur du Canada à Washington, Gary Doer, et le consul général du Canada en Nouvelle-Angleterre, David Alward, le gouverneur du Connecticut, Dannel Malloy, le gouverneur du Vermont, Peter Shumlin, le gouverneur du Massachusetts, Charles Baker, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Wade MacLauchlan, et la gouverneure du New Hampshire, Margaret Hassan.

À propos de la CGNA-PMEC

Créée en 1973, la CGNA-PMEC réunit les gouverneurs des six États de la Nouvelle-Angleterre, soit le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire, le Rhode Island et le Vermont, ainsi que le premier ministre du Québec et des quatre provinces atlantiques, soit l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. La Conférence constitue un forum régional de premier plan permettant d'aborder des sujets d'intérêt commun comme les questions transfrontalières, et donne lieu à une coopération dans plusieurs domaines, tels que l'énergie, l'environnement, le commerce, les transports et la sécurité.

La 40^e édition de la CGNA-PMEC se déroulera en 2016 au Massachusetts.

Source : Cabinet du premier ministre



AIDE AUX IMMIGRANTS
ACCUEIL
INTÉGRATION
EMPLOI

Cours de **LANGUES** pour immigrants

COURS DE FRANÇAIS	GRATUIT
Du 21 septembre au 3 décembre 2015 Évaluation 21 août INSCRIPTION DÈS MAINTENANT	
COURS D'ANGLAIS	*80\$
Du 14 septembre au 9 décembre 2015 INSCRIPTION DÈS MAINTENANT	
Les cours auront lieu à LA MAISONNÉE au 6865 Av. Christophe-Colombà Montréal. Métro Jean-Talon et Beaubien	
Pour inscription contactez Hector Osorio au 514 271.3533 hector.osorio@lamaisonnee.org	
Visitez-nous au www.lamaisonnee.org f /lamaisonneeorg	

LAMAISONNÉE



Pour la première fois au Maroc depuis l'organisation des premières élections locales en 1963, la configuration des alliances locales suite aux élections locales et régionales du 4 septembre, semble conforme aux orientations des partis et à l'esprit des deux principales coalitions politiques.



Ces alliances seront ainsi encadrées par la logique des coalitions politiques au niveau national avec les deux principaux pôles: la coalition gouvernementale composée des quatre partis de la majorité conduite par le Parti de la Justice et du développement (PJD) et les quatre autres partis de l'opposition.

Immédiatement après l'annonce des résultats intégraux du scrutin qui ont placé le Parti de l'authenticité et la modernité (PAM) en tête des élections communales avec 6.655 sièges, suivi du Parti de l'Istiqlal avec 5.106 sièges, le PJD avec 5.021 sièges, le Rassemblement national des indépendants (4.408), le Mouvement populaire (3.007), l'Union socialiste des forces populaires (2.656) le Parti du Progrès et du socialisme (1.766) et l'Union constitutionnelle (1.489), les partis de l'opposition ont d'ores et déjà écarté définitivement toute alliance menée par le PJD.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion des chefs des principaux partis de l'opposition (PAM, PI, USFP et UC) consacrée

au déroulement des élections communales et régionales, ces partis ont exhorté leurs membres à respecter cet engagement et de n'adhérer ainsi à aucune alliance conduite par le PJD lors de la formation des instances des conseils des arrondissements, des conseils des villes et des conseils régionaux.

Les partis de l'opposition se sont ainsi positionnés d'une manière claire vis-à-vis du PJD qui a réalisé des résultats positifs et pris l'ascendant dans plusieurs communes urbaines et grandes villes comme Kénitra, Casablanca, Rabat, Agadir, Salé et Tanger. Le PJD a de même remporté la majorité absolue dans quatre des 12 régions du Royaume, au moment où l'opposition a fait de bons résultats dans d'autres villes et communes notamment dans les provinces du sud et l'Oriental.

De son côté, la présidence de la coalition de la majorité gouvernementale qui regroupe le PJD, le RNI, le MP et le PPS s'est engagée à gérer ses alliances dans le respect de la logique de sa coalition et qu'elle veillera à appliquer ce principe au niveau des différentes collectivités territoriales.

"Toute alliance nouée en dehors de la majorité sera une décision exceptionnelle soumise à des concertations préalables", a insisté la présidence à ce sujet. Le secrétaire général du PJD, Abdellah Benkirane avait affirmé, lors d'une conférence de presse samedi dernier, que son parti restera toutefois ouvert aux autres formations politiques notamment dans certaines communes rurales où les partis de la coalition ne sont pas majoritaires.

Le président du Conseil national du PJD, Saad Ed-dine Otmani, avait également souligné dans un entretien avec la MAP, que le parti de la lampe envisage de donner la priorité à ses alliés au gouvernement lors de la formation des conseils locaux et régionaux, soulignant cependant la disposition du parti à s'ouvrir sur les formations de l'opposition quand "la carte électorale le permettra".

Avec ces positions claires, aussi bien auprès des partis de la majorité qu'auprès de l'opposition, concernant les alliances locales et régionales en perspective, la carte des alliances politiques au niveau des conseils communaux, des villes et des régions s'annonce plus lisible et permet à tout observateur de distinguer quelle coalition se trouve aux commandes de la gestion des communes et des régions à travers le Royaume.

Néanmoins, l'universitaire El Hassan Boukantar, a mis en garde contre toute lecture hâtive des résultats des élections communales et régionales pour en déduire les contours définitifs de la

carte politique communale et régionale, estimant que ces résultats pourraient revêtir d'autres significations en fonction des alliances que pourraient sceller les partis lors de la constitution des bureaux des conseils communaux et régionaux.

Boukantar, professeur des relations internationales à l'Université Mohammed V-Agdal à Rabat, a expliqué que les résultats du scrutin du 4 septembre, hormis dans certaines régions qui ont connu une nette domination de tel ou tel parti, ne permettent pas de définir les contours définitifs de la carte politique locale, estimant aussi qu'il serait insensé d'augurer la configuration politique après le prochain scrutin législatif à la lumière de ces résultats.

Le principal défi reste, selon les observateurs, la mise en place de conseils locaux et régionaux plus cohérents et plus forts, contrairement à l'expérience des précédents conseils dont le mandat a été marqué par les désaccords au sein même des alliances ce qui n'a pas manqué d'impacter négativement leurs performances.

Le citoyen marocain aspire de son côté à des conseils dirigés par des élites compétentes et conscientes de l'ampleur des défis à relever pour promouvoir les communes et les régions dont ils ont la charge.

Source : MAP

Les femmes doublent leur score par rapport à 2009



Le double scrutin, communal et régional, qui s'est déroulé au Maroc a livré, le 05 septembre 2015, tous ses résultats, mais, il y a un qui a été occulté ou qui est passé inaperçu, c'est celui des Femmes qui ont été élues.

Donc, pour réparer cet oubli, il y a lieu d'informer que les Femmes marocaines ont réussi un score qui ferait rougir de honte et d'envie nombre de démocraties européennes, américaines, africaines et asiatiques.

En effet, pour l'élection des Conseils Communaux, les Femmes marocaines ont pris 6 673 sièges (sur 15.028) doublant ainsi leur score de 2009. Quant aux régionales, elles ont remporté, haut la main, près du tiers du nombre total des sièges.

Un simple coup d'oeil sur la représentation de la Femme dans les instances communales, régionales et même parlementaires dans nombre de pays en Europe, comme en France, en Grande Bretagne, en Allemagne, en Italie, au Danemark, en Suède, en Belgique, aux Pays Bas, prouve, si besoin est, que la place de la Femme au Maroc, notamment dans le jeu politique, est largement mieux garantie et qu'elle n'a de leçon de recevoir de quiconque.

La Femme marocaine vient de s'imposer et de manière la plus remarquable. Mesdames, vous êtes la fierté d'un Maroc nouveau qui s'annonce !

Farid Mnebhi.



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Mon nom est Abdellatif Zeraïdi, je suis un artiste peintre marocain, né le 24 décembre 1960 à Ouezzane, une des plus anciennes villes du Maroc. Après le décès de mon père, Monsieur Mohammed Chaoui en 1963, ma famille a immigré vers Salé à côté de Rabat en 1965 : ce fut là mon premier exil.

J'ai grandi et j'ai fait mes études primaires et secondaires dans cette ville, ma passion pour le dessin fut précoce. A l'âge de cinq ans, je dessinais déjà, j'ai été encouragé dans cette passion par Monsieur Touiti, notre instituteur au CP à l'école primaire Bab Fès, qui était sous la direction de Monsieur Mohammed Maaninou à qui je rends hommage avec toute la famille de l'enseignement de cette époque qui donnait le meilleur d'elle même malgré leur situation et le manque de moyens, Monsieur Touiti, Mohammed Chami, Monsieur Kharouj et bien d'autres.

À l'époque le dessin ne faisait pas partie du programme de l'enseignement national, Monsieur Touiti, était le seul à lui consacrer les dernières minutes de la classe ; il nous demandait tous les jours de réaliser un petit dessin à la craie sur nos ardoises et comme récompense (car il y en avait une !) Monsieur Touiti, qui prenait son petit déjeuner en classe car il habitait très loin, partageait la moitié de sa baguette tartinée à « la vache qui rit » avec l'auteur du meilleur dessin, et comme la moitié de la classe venait en cours le ventre creux, c'était un véritable trophée pour nous ! Hélas pour les autres, j'étais souvent le gagnant, mais je devais être encore le plus rapide à courir car une fois dehors j'avais à mes trousses une bande de petites canailles qui en voulait à mon butin

que j'étais fier de montrer à ma mère.

À l'âge de 20 ans, après mes études au lycée Al Ayoubi, j'ai intégré l'école nationale des beaux-arts de Tétouane. « Nous étions jeunes, nous étions fous, on mangeait un jour sur deux... » comme dit « La bohème ». C'était les années 80, on voulait changer le monde, nos conditions difficiles à l'internat « Al kadi Ibn Al Arabi » et la rigidité de l'administration ne nous a pas facilité la tâche, ...Le conflit était inévitable, alors nous avons entamé une grève et comme je représentais les camarades, la sanction a été sans merci j'ai été expulsé en 1982. Je suis alors parti travailler dans une imprimerie à Rabat jusqu'à 1985 où je suis retourné à l'école dans le seul but de quitter le Maroc, sans retour, comme la plupart des autres étudiants, il était beaucoup plus simple d'obtenir le doctorat qu'un passeport dans ces années de plomb !

Arrivé en France en 1988, j'ai passé deux ans à l'école nationale des beaux-arts de Dijon ; notre premier souci, c'était la survie, avec une bourse qui ne nourrit pas un chat. A l'école, on faisait plutôt la gymnastique dans les escaliers d'un étage à l'autre, j'observais de loin les camarades, je refusais de croire un instant que j'allais faire leur truc : un couple s'enroule nu sur une toile barbouillée de couleurs dans une salle, une au-

tre étudiante en train de battre une bouteille remplie d'eau pour étudier le son disait elle. Bref ils appelaient ceci l'art contemporain. Comme j'avais déjà 27 ans je me trouvais un peu vieux pour apprendre ce genre de choses, je suis parti chercher du travail en Italie qui régularisait les immigrés en 1990.

Au petit matin j'ai débarqué à Milan, la situation là-bas était pire, les marocains dormaient dans les ruines et dans les voitures, ils mendiaient aux feux rouges, c'était très triste, et lorsqu'ils avaient besoin de quelques papiers au consulat ils étaient traités comme des moins que rien, et malgré les conditions professionnelles difficiles, j'ai continué à peindre et je vendais mes tableaux.

Les circonstances de la vie m'ont poussé à chercher une vie meilleure au Luxembourg où j'ai vécu de 1994 à 2004 avant de retourner dans mon pays natal dans un état dépressif sévère dans l'espoir d'y retrouver la paix après avoir contracté une maladie professionnelle qui a eu des conséquences très graves sur ma vie familiale et professionnelle.

Au Maroc, les MRE sont accueillis à bras ouverts lorsqu'ils ont le portefeuille bien garni et à condition de retourner d'où ils viennent pour ramener d'avantage, ce qui fait que je n'étais pas le bienvenu, spolié de

mon bien, usé et abusé.

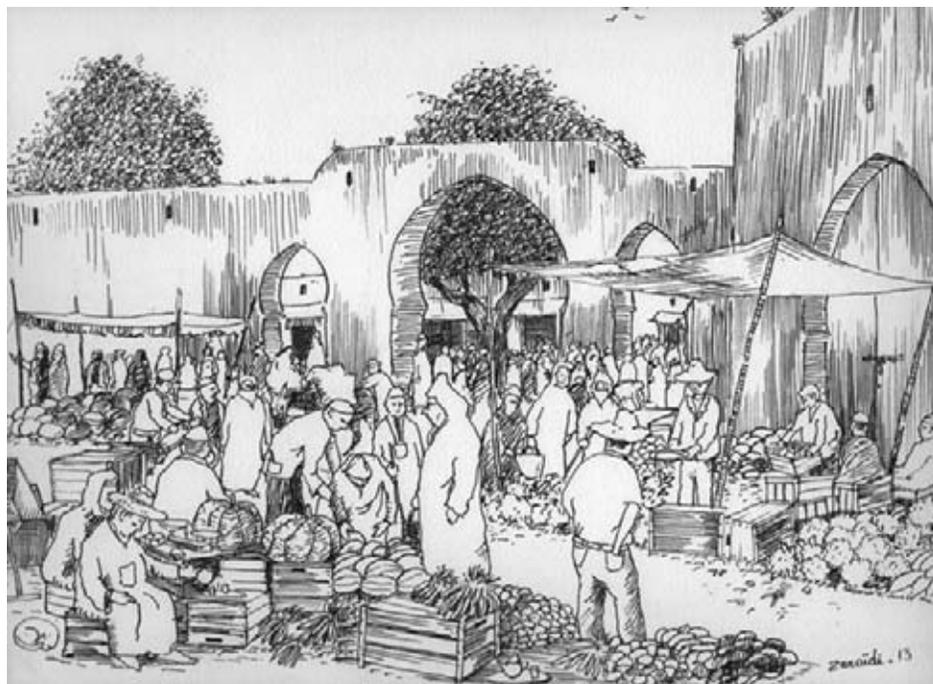
En 2005 j'ai repris la route de l'exil comme en 1988, mais avec mes 2 enfants asthmatiques en bas âge cette fois ci ! Après avoir erré dans les gares et les aéroports en Europe : la Suède, l'Italie, pendant 10 jours nous avons finalement trouvé refuge, Dieu merci, en France.

Actuellement et relativement nous somme beaucoup mieux, toutefois, en tant qu'artiste peintre, je continue à peindre les paysages de mon pays natal et ceux de mon parcours.

Le Maroc, je ne l'ai jamais oublié, même si lui nous a toujours oubliés de père en fils, et si je règle des comptes aujourd'hui, si je suis dur dans mes propos avec l'art contemporain, c'est parce j'aime l'Art, le vrai, je n'aime pas les tricheurs, et je déteste l'imposture qui est d'ailleurs à l'image des médias qui la propagent.

Finalement, je suis en colère, mais une colère saine et je demande des comptes à tous ceux qui donnent la fièvre à notre pays et torpillent son progrès, les escrocs, les voleurs à col blanc, les truands qui sont responsables de toute la misère de mon peuple qui n'a que trop souffert !

Par Abdellatif Zeraïdi, à Mulhouse
le 4 septembre 2015.





إستقبال حار لمصطفى قادم جديد

Aramis

عرض ترحيب للوافدين الجدد

- صفقات متعددة مجانية غير محدودة لمدة عام في حساب التوفير
- معدلات مدعمة على منتجات الادخار
- صندوق ودائع آمن صغير مجاني لمدة سنة²
- اعتراف بتجربة القيادة عند طلب التأمين على السيارات

علاوة على ذلك، تحصل بسهولة على بطاقة إنتمان مناسبة لإحتياجاتك

1877 875-1118
مرحبا / desjardins.com

Desjardins
التعاون لبناء المستقبل

تتعلق شروط معينة. لمزيد من التفاصيل، زوروا desjardins.com /مرحبا. بعد دراسة ملفك، سوف يالكذ لك مستشارك الخاص
بديجاردان على المكافأة التي أنت مؤهلا لها.
مقدم في الفروع التي تتوفر فيها هذه الخدمة.

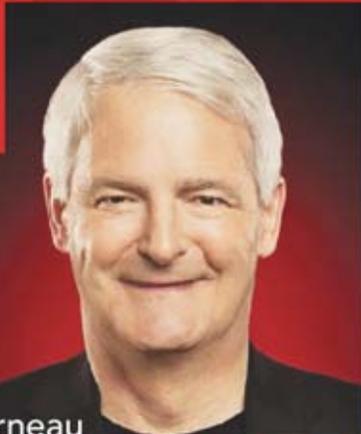
Seul un gouvernement Libéral :

- Réduira de 7% les impôts pour la classe moyenne
- Introduira une prestation canadienne pour enfants qui sera non imposable et qui sera plus généreuse pour 90% des familles que celle des autres partis
- Doublera presque le financement fédéral pour les infrastructures pour moderniser nos villes, améliorer le transport en commun, financer le logement abordable et social et promouvoir les infrastructures vertes

Du **vrai changement** pour améliorer votre qualité de vie, créer des emplois et renforcer notre communauté

CHANGER ensemble.ca

L



Marc Garneau
Notre-Dame-de-Grâce—Westmount
438.346.6512
marcgarneau.ca

L



Christine Poirier
Laurier—Sainte-Marie
438.275.3895
icichristine.ca

L



Marc Miller
Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs
514.935.3207
marcmiller.ca

Marocains du Monde...



Relève d'affaires : Monsef Derraji nommé Président-Directeur Général du RJCCQ

Le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) annonce la nomination de M. Monsef Derraji, M.Sc., MBA, au poste de président-directeur général de l'organisation qui est la voix de la relève d'affaires au Québec, représentant 8 000 jeunes gens d'affaires et professionnels de la province, répartis dans 34 jeunes chambres de commerce régionales et culturelles.



Monsef Derraji

▼ Au-delà des connaissances et des compétences impressionnantes qu'apporte Monsef à son nouveau rôle, il apporte surtout une vision aussi ambitieuse que compatible avec les objectifs du RJCCQ : la création

de valeurs pour nos membres et d'opportunités pour la relève d'affaires du Québec, souligne Alain Brophy, avocat et président du conseil d'administration.

" C'est un privilège de lui faire confiance pour diriger le RJCCQ à cette étape importante de notre croissance. "

Le sentiment est partagé par Nicolas Duvernois, entrepreneur et vice-président exécutif : " L'avenir - le présent, dis-je - n'a jamais été aussi excitant pour le RJCCQ qu'il l'est en ce moment, avec la nomination de Monsef. Nous ne pourrions être plus enthousiastes ! "

Quelques extraits des accomplissements de Monsef Derraji :

- Historique avec le RJCCQ : fondateur d'une chambre de commerce et d'une aile jeunesse; lauréat du Prix président d'une jeune chambre de l'année (2010); a dirigé une mission

commerciale à l'étranger pour le regroupement et a été administrateur du RJCCQ de 2010 à 2013;

- Près de 15 ans d'expérience au sein d'entreprises des secteurs pharmaceutique, immobilier et agroalimentaire;

- Expérience politique aux niveaux municipal et provincial.

" La relève d'affaires - entrepreneurs, gens d'affaires et professionnels - est l'un des plus importants moteurs économiques du Québec et le RJCCQ est réellement la voix de la relève d'affaires. Par nos prises de position, certes, mais surtout par nos initiatives et nos projets qui visent à créer des opportunités ", lance M. Derraji. " C'est un honneur pour moi d'être invité à relever ce défi et d'avoir la possibilité d'influer de façon positive sur l'avenir du Québec. "

À propos du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ)

Depuis plus de 20 ans, le Regroupement des jeunes chambres de commerce appuie un réseau de jeunes chambres de commerce et d'ailes jeunesse à travers le Québec, représentant plus de 8 000 jeunes professionnels, cadres, travailleurs autonomes et entrepreneurs de 18 à 40 ans.

En plus d'avoir à couvrir l'ensemble du Québec, le RJCCQ compte dans ses rangs neuf organisations issues de communautés culturelles, ce qui le rend unique. Il est le seul représentant de la relève d'affaires pour l'ensemble de la province de Québec.

Source : *Andréan Gagné, Membre du conseil d'administration et VP Communications.*

**C'EST LE TEMPS
DE RÉDUIRE LES IMPÔTS ET D'AUGMENTER LES
INVESTISSEMENTS POUR AIDER LES ENTREPRISES
DE LAVAL À DÉVELOPPER ET À CRÉER DES EMPLOIS.**

**C'EST LE TEMPS
DE VOTER CONSERVATEUR DANS LAVAL-LES ÎLES.**

rolanddick2015.com/emplois

«Je travaillerai sans relâche pour accomplir vos objectifs, notamment de réduire les impôts, d'augmenter les emplois et de maintenir la sécurité dans votre communauté. Vos priorités d'aujourd'hui seront mes objectifs de demain.»

- Roland Dick, candidat conservateur, Laval-Les Îles

le 19 octobre votez pour

**ROLAND
DICK 2015**
Laval-Les Îles

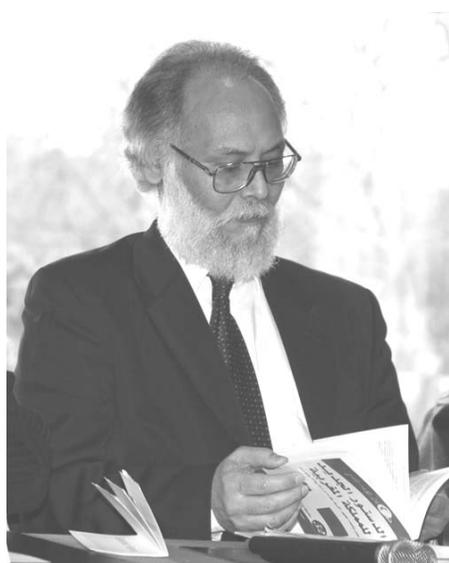


ROLANDDICK2015.COM

673 Boulevard Curé-Labelle, Laval, QC H7V2T8
514-709-9090 roland@rolanddick2015.com

Conservateur

Le corps d'un enfant gît, « face contre sable », sur une plage. Un policier s'approche, prend le corps de l'enfant dans ses bras et s'éloigne en silence. Une journaliste immortalise la scène. L'horreur emplit les réseaux sociaux et pénètre glacialement dans les foyers.



Par Mraizika Mohammed

(docteur en Sciences Sociales, Consultant en Ingénierie Culturelle...)

La désolation se répand jusqu'aux salons feutrés des chancelleries européennes et les discours de compassion s'emparent de pupitres complaisants au Luxembourg, à Berlin et à Paris. Le malaise s'installe. Mais, le petit Aylan n'est plus là pour voir ce spectacle.

Pendant que les grands de l'Europe s'interrogent et l'ONU se cherche, un père syrien pleure sa petite famille. Le temps, indifférent et insaisissable, n'a pas daigné suspendre son envol et la mort préfère poursuivre sa funeste œuvre pour accrocher à son tableau de chasse d'autres victimes. Elle n'a que faire des larmes du père, des prières et des cris de celui qui se noie, du bleu de la méditerranée qu'indifférent le sang et les cadavres de migrants. Et tant que la conscience européenne est dans cet état d'indifférence et d'irresponsabilité mortifère, la mort continuera à frapper encore et encore.

Tragédie humaine singulière

Non loin de cette plage et de ce corps d'enfant, loin du t-shirt rouge et du short bleu, devenus l'emblème d'une tragédie humaine singulière, des flux de migrants continuent à se déverser sur les côtes italiennes et grecques, défiant les barbelés hongrois et les violentes charges de policiers harnachés jusqu'au coup. Des trains et des autocars attendent tout ce monde au tournant d'une gare. Mais, le chemin est encore long ; il est incertain. Il

peut conduire vers l'enfer (camps de rétention hongrois) comme vers le salut (l'Autriche et l'Allemagne). Va savoir.

Ce scénario est effrayant. L'image de l'enfant mort « face contre sable », est terrifiante. Certes, « Avec le temps, va, tout s'en va. On oublie le visage et l'on oublie la voix » (Léo Ferré). Peu importe. Le mal est fait. Par cette mort, et celles de milliers d'hommes et de femmes qui tentèrent la même aventure que la famille d'Aylan, en quête de liberté et de dignité, une blessure est portée à l'humanité tout entière. La cicatrice qu'elle va laisser ne disparaîtra pas de sitôt, car le prix payé en vies humaines, pour quelques onces de liberté, est trop élevé.

Dans un autre temps, un autre contexte, la déshumanisation de l'homme africain a justifié sa mise en esclavage et couvert de légitimité son exploitation durant des décennies. Aujourd'hui, la déshumanisation du migrant justifie tout, même sa mort. L'image du corps d'un enfant mort « face contre sable » remet un peu d'humanité dans un monde rongé par les conflits et obsédé par le profit et la domination.

Sauver ce qui reste comme honneur...

Devant l'horreur et le drame humain qui se joue sur ses côtes et à ses portes, la vieille Europe, débordée, plongée dans l'indécision et la division, tente de sauver ce qui lui reste comme honneur. Mais, comme toujours, au lieu d'oser et d'agir, elle s'est empressée de rejouer de vieux refrains louant les valeurs universelles et humaines qu'elle est censée porter et défendre.

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit » clame-t-on (l'article premier de la Déclaration de 1789), de ce côté de la méditerranée au temps (XVIIIe s.) de Voltaire, de J. Locke, de Hume, de Montesquieu, de Diderot, de J-J. Rousseau, et autres Encyclopédistes et philosophes.

Aujourd'hui, il y en a même qui osent dire, conseiller et écrire que ceux de la Rive Sud, ces hommes et ces femmes écrasés par la misère, décimés par les maladies et les guerres ethni-

ques ou tribales, gouvernés par des dictatures atroces, n'ont qu'à rester chez eux, « on ne peut supporter toute la misère du monde ».

C'est sinistre et c'est implacable comme paradigme. Montesquieu a, il y a bien longtemps, mis à nu cette réalité en précisant, que « Les hommes naissent bien dans l'égalité mais ils n'y sauraient demeurer » (De l'esprit des lois, 1748).

De toute évidence, ce corps qui gît au petit matin de ce mercredi 2 septembre sur la plage de Bodrum, aide à mieux appréhender ce mensonge élevé au rang de principe universel qui stipule que les Hommes sont égaux. Baliverne : Un petit Aylan syrien est-il l'égal d'un Ryan européen ?

D'ailleurs, qui a tué Aylan ?

Le passeur ? La méditerranée ? Ou est-ce le dictateur syrien qui a décimé tout un peuple à coup de barils explosifs et d'armes prohibées ? Ou est-ce la faute à l'indifférence d'une Europe égoïste, mercantile, interventionniste et donneuse de leçons ?

Honte à l'Europe si elle n'est que cela.

Honte à l'honorable institution, l'ONU, incapable de remplir la mission pour laquelle elle a été créée, « préservation de la paix et de la sécurité internationales ». Aujourd'hui, la paix et la sécurité sur lesquelles elle est censée veiller, est un luxe inaccessible pour les peuples d'Irak,

de Syrie, de Lybie, du Yémen. Dans l'affaire des migrants elle se contente de lancer une bouteille à la mer à l'adresse de l'Europe l'invitant à l'instauration de « quotas obligatoires ». C'est peu ; et c'est une nouvelle preuve de la faillite du système onusien.

Honte à tous ces hypocrites qui pleurent le petit Aylan et qui furent les chantres et les promoteurs de législations restrictives et inhumaines.

Honte à ces satanés stratèges qui se désolent aujourd'hui à la vue de ces corps de migrants gisant sur les plages de l'Europe et qui ont fait, hier, de la déstructuration des sociétés et de la faillite des Etats (Lybie, Irak, Afghanistan), un paradigme, une stratégie, pour repenser les nouveaux équilibres mondiaux.

Le petit Aylan n'est plus de ce monde. Mais, sa mort restera à jamais une griffe profonde sur le fronton de ces institutions européennes qui exhibent des devises louant la justice et l'égalité. C'est même une tache noire sur les couvertures de ces Chartes, Conventions et Déclarations qui font de l'égalité entre les Hommes et de la dignité humaine des principes intangibles.

Le petit Aylan est aujourd'hui loin de cette hypocrisie et ces mensonges ; qu'il repose en paix.



Cette union constitue un trait d'union entre l'orient et entre l'occident. Et de ce fait, nécessite un grand appui et une stratégie instaurée et innovée par les cinq gouvernements de la région (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Lybie)



Par Fattoum Abidi

Le grand Maghreb s'affirme d'un jour à l'autre grâce à la prise de la conscience de ses enfants intellectuels. Cette solidarité s'impose. Car nous sommes dans une époque où les regroupements économiques sont devenus nécessaires entre les états d'une région ou d'une autre.

La solidarité est un facteur socio-économique et géopolitique important. L'union européenne est née autour de l'idée : *l'union fait la force*. Et là sont unis des peuples ambitieux. Qui ont la même appartenance géographique et culturelle

Les regroupements sont importants dans tous les domaines. Car pour relever des défis dans le domaine politique, géopolitique et socioéconomique

et autres dans un pays ou autre, on doit dresser des stratégies de coopération et d'union entre les pays des mêmes régions.

Notre grand Maghreb existe. Mais on doit le rendre plus dynamique en multipliant les rencontres et en décrétant des lois en la matière. On a parlé du grand Maghreb depuis nos anciens présidents. Qui se sont réunis pour mettre en place cette union, avec un engouement optimiste.

L'union du Maghreb arabe (l'UMA). Cette union est née en février 1989. Elle regroupe cinq états : La Tunisie, le Maroc, L'Algérie, la Libye et la Mauritanie.

Commençons par l'union économique du grand Maghreb.

A l'instar de l'Europe, le grand Maghreb, doit miser sur les échanges économiques entre les pays de l'union, en réduisant les prix des produits afin de faciliter la fluidité des échanges

commerciaux et autres. En outre on doit opter pour des prix unitaires pour tous les produits qui circulent dans ces régions. Et qui sont en provenance de ces cinq pays. Et la une législation en la matière s'impose..

Les échanges culturels dans le Grand Maghreb

Les échanges culturels du grand Maghreb nécessitent une législation plus renforcée; Qui facilite la coopération entre les parties intervenantes. Où on réduit le temps et là où on facilite les procédures administratives.

De nos jours il y a des rencontres culturelles entre ces pays. Mais elles sont insuffisantes.

Les Maghrébins immigrés

Les maghrébins immigrés dans leurs pays d'accueil respectifs constituent une force économique et intellectuelle enrichissante et constructive; qui participe au développement économique et social de ces pays d'adoption. Et

cette situation pourrait faciliter les échanges entre les pays d'origine tout en enrichissant la diversité culturelle. D'où un impact positif sur la communication et le réseautage pouvant aboutir à des partenariats entre les pays d'accueil et les pays d'origine.

Les pays d'accueil se doivent de renforcer l'intégration des Maghrébins dans les domaines économique, social et culturel. Car en valorisant toutes les ressources humaines d'un pays, on assure son développement socioéconomique et son influence géopolitique à l'échelle mondiale.

Le monde se globalise et tend à devenir un seul village

Ne serait-ce que grâce aux nouvelles technologies de l'information et des communications, les peuples se rapprochent de plus en plus. Et cette révolution technologique a contribué à la bonne communication entre les humains. Et ces nouveaux changements incitent les pays du grand Maghreb à travailler davantage afin de consolider cette union. Qui est une union importante, nécessaire, voire obligatoire. Car on n'a pas le choix de rester sans union d'autant plus que l'intégration économique fera des pays du grand Maghreb une importante force économique pouvant négocier un partenariat, sérieux, orfiable et durable avec l'union européenne et avec les autres unions économiques du monde.

© Fattoum Abidi , le 22-8-2015.

Cette "Tribune libre" est dédiée à nos lecteurs et lectrices (en accord avec la ligne éditoriale du journal) ; qu'ils soient au Canada ou qu'ils soient ailleurs dans le Monde. Vous pouvez aussi y participer en toute liberté et loin de toute censure. Envoyez vos article (Maximum deux pages, format Word caractère 11, Times New Roman) par E_mail à l'adresse : info@maghreb-canada.ca

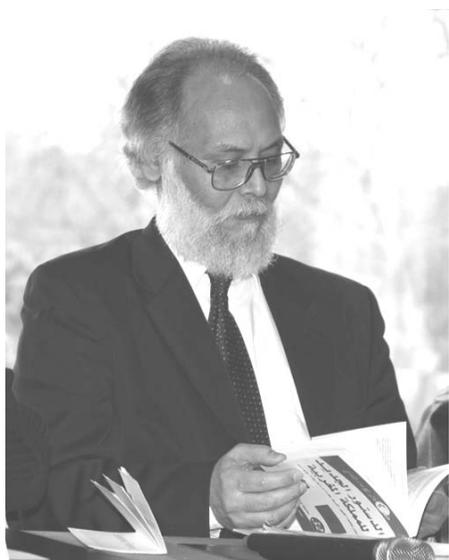


Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

La chronique littéraire est empreinte d'exemples d'escrocs littéraires, de plagiaires et de mystificateurs qui ont réussi à tromper leur monde et obtenir la reconnaissance de leurs pairs. Certains d'entre eux, démasqués, ont évoqué « l'intertextualité » ou la faute d'un « nègre » pour justifier leur méfait. Mais, lorsque deux journalistes français utilisent l'écriture comme procédé d'extorsion de fonds et le livre comme moyen d'intimidation et de chantage, alors on n'est plus dans la chronique littéraire ; on n'est plus dans le cas d'une faute morale excusable, mais en présence d'un délit grave que réproouve et punit la loi (Article 313-1 du Code pénal).



Par Mraizika Mohammed

(docteur en Sciences Sociales, Consultant en Ingénierie Culturelle...)

Le feuilleton à rebondissements que les médias français passent en boucle depuis le 27 août, laisse parfois tant l'affaire qu'il met en scène est sidérante : chantage et tentative d'extorsion de fonds menés de concert par deux personnalités publiques, deux journalistes, contre un Souverain.

CHANTAGE DE BAS ÉTAGE

Cette affaire délictueuse débute, en fait, le 23 juillet, comme débiterait un mauvais polar, lorsque l'un des deux journalistes incriminés, Éric Laurent, approche les autorités marocaines pour leur faire part d'un projet d'écriture et leur signifier ses conditions : la non-publication d'un livre à charge contre trois millions d'euros. C'est énorme, grotesque, bête et méchant.

Les révélations de Me Dupond-Moretti (avocat du Maroc) et les épisodes qui vont suivre, qui ont pour décorum le Royal Monceau, les locaux de la Brigade de Répression de la Délinquance contre la Personne (BRDP) en disent long sur les intentions des deux comparses.

Au-delà des questions de fond qu'il serait normal et légitime de poser lorsqu'il s'agit de parler d'un livre, d'un vrai, ce sont les motivations des deux journalistes qui questionnent et suscitent le plus la curiosité.

Comment un journaliste qui a fait ses preuves, peut-il se transformer en

vulgaire maître-chanteur ? Est-ce de la cupidité ? Est-ce de l'inconscience animée par la volonté de nuire ?

Des deux journalistes qui ont tenté de rançonner le Maroc, c'est Éric Laurent qui est le plus à plaindre. Non pas parce qu'il s'est conduit en maître-chanteur de bas étage, mais à cause de son ingratitude. Certes, l'ingratitude ne fait pas partie des sept péchés capitaux tels que Thomas d'Aquin (1225-1274) les conçoit, mais elle rend un homme fragile et incertain ; elle « demande sans peine, reçoit sans pudeur, et oublie sans remords » (1).

INGRATITUDE À L'ÉGARD DU MAROC

A bien des égards, Éric Laurent a fait (dès 2012) preuve d'ingratitude et failli à son devoir de reconnaissance à l'égard du Maroc et de sa Monarchie. Certes. Il s'est trouvé au début de sa carrière, dans différentes régions du monde, en situation privilégiée d'enquêteur et d'intervieweur.

Et c'est probablement grâce à cette posture et à la réputation qui en découle (bon intervieweur) qu'il eut le privilège, au début des années 90, d'approcher la Monarchie marocaine. La publication en 1993 d'un livre d'Entretiens avec Feu Hassan II (Mémoire d'un Roi, Paris, Plon) lui assura une certaine notoriété. Mais, ce ne sont pas les qualités d'écrivain ou d'intervieweur qui rayonnent sur ce premier livre.

Ce sont plutôt les réponses et les réflexions de Feu Hassan II et sa personnalité qui en assurèrent le succès. Dans ce livre, en effet, le Roi Hassan II passe en revue près de quatre décennies d'un règne (1961 à 1999), jalonné d'événements difficiles (1972-73) et marqué de réalisations décisives à la construction du Maroc moderne : La Marche Verte (1975), les réformes constitutionnelles (92-96), la politique des barrages, l'Alternance politique (1998). Les dessous de la diplomatie internationale, dans ce qu'elle a de complexe et d'essentiel, y sont exposés avec virtuosité.

L'HOMME QUI VOULAIT FAIRE CHANTER LE ROI

C'est donc cette proximité avec le Monarque Chérifien, qui allait ouvrir à

Éric Laurent de nouveaux horizons d'écriture en 2013 avec la sortie d'un second livre d'Entretiens avec le défunt Roi, sous le titre «Le génie de la modération, réflexions sur les vérités de l'islam». Le voilà désormais dans une position enviable.

Mais, l'ingratitude finit par rattraper le journaliste. En 2012, il change son fusil d'épaule pour coéditer avec Catherine Graciet, celle-là même qui se trouve aujourd'hui à ses côtés, comme complice, dans cette affaire blâmable, un livre hostile au Roi du Maroc. Construit sur un ramassis de mensonges, fait d'affabulations et truffé d'inepties, ce livre ne suscita que l'indifférence. Les deux comparses « ratent » ainsi un « coup » financier qu'ils espéraient juteux.

Venir aujourd'hui réclamer trois millions d'euros au Roi Mohammed VI, contre la non-publication d'un livre à charge, c'est, selon le brillant Éric Dupont-Moretti, avocat du Maroc, «Du jamais vu, c'est d'une audace folle ! ». Mais au-delà de l'incrédulité et de la surprise que suscita leur interpellation à Paris ce 27 août, et du système de défense choisi par leurs avocats qui parlent de « traquenard », la démarche des deux journalistes confirme, si besoin est, le caractère inconséquent de leur premier livre. Cette affaire montre en substance que n'est pas « SPECTRE » qui veut, et n'est pas donneur de leçon qui veut et qu'il est même «dangereux de donner des leçons de morale, de se poser en justicier de la pensée ou de la littérature des autres. Car, tôt ou tard, la réalité vous rattrape et vous ramène à la modestie » (2)

UN RÉVEIL BRUTAL

La tentative crapuleuse des deux journalistes s'est bruyamment fracassée contre la réalité (ce qu'ils sont réellement), contre la sérénité et la résolution d'un Souverain Chérifien et contre la volonté d'un pays millénaire qui a choisi le chemin de « révolutions » tranquilles pour consolider ses acquis et préparer son avenir. Cette affaire les a révélés sous un jour peu glorieux, celui de vulgaires maîtres-chanteurs. Ce n'est pas la modestie ou l'honnêteté intellectuelle et le génie littéraire qui distinguent leur démarche, mais plutôt la vanité, la cupidité, la supercherie et la recherche du gain facile.

Morale de l'histoire : « *Le vaniteux est bas quand il désire, fier dès qu'il espère, et ingrat lorsqu'il obtient* » (3).

Notes :

(1) Citation de Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751)

(2) Philippe Bilger, magistrat honoraire, ex-avocat général à la cour d'assises de Paris, Article publié le 23 août 2011 (cf. son blog)

(3) Citation de Marie-Jeanne Riccoboni (1713 -1792), Comédienne et romancière française (in. *Lettres de Milady Juliette Catesby*-1759).

Quand on "fait" les murs de Facebook

LE MONOPOLE; CET ENNEMI DE LA DÉMOCRATIE

Suite au 16ème Édito de mon ami et confrère Abdou Zirat, et au débat qui s'en était suivi concernant la représentativité de la communauté MRE du Canada, je me suis permis la réflexion suivante :

La tentative de faire représenter la communauté MRE au Canada par une fédération fut déjà tentée. Et la fédération marocaine du Canada fut enterrée par ceux même qui versèrent dessus des larmes de crocodile. Le FCMRC (Forum des compétences marocaines résidant au Canada) peut jouer un rôle certain. Je fus parmi ses fondateurs et, malgré certaines divergences passées, je continue à croire en lui... en son rôle.

Cependant le FCMRC ne peut tout faire d'autant plus que le monopole serait le pire des ennemis de la démocratie. Faudrait à mon humble avis, procéder par étapes. Commençons d'abord par apprendre à travailler dans le respect de l'autre; passer ensuite au stade du partenariat où deux ou plusieurs associations peuvent travailler autour d'une activité commune et ponctuelle et... finir par une structure fédérative qui peut coordonner tout le mouvement associatif.

Ce n'est pas une mission impossible à condition d'éviter un certain narcissisme, le culte de la personnalité et surtout, surtout le monopole. Une communauté qui ne compte qu'une ou deux personnes incontournables est une communauté à "contourner" car c'est une communauté stérile !

MAIS QU'EST CE QUI FAIT COURIR LA POLICE AU CONSULAT DU MAROC À MONTRÉAL ?

Le vendredi 28 août la police montréalaise (pour la 3ème fois en quelques mois, dont deux après le discours du trône de cette année) aurait été invitée au siège du Consulat Marocain à Montréal... Et pas pour manger du Couscous, mais pour expulser paraît-il une personne

à qui on a refusé certains papiers et qui n'arrêtaient pas de raconter son histoire dans la salle d'attente... Ce qui aurait dérangé... la consule générale; pourtant bien enfermée dans son bureau.

QUESTION :

Pourquoi continuer alors à faire travailler et payer aux frais du contribuable le gardien de sécurité si pour un oui ou pour un non on fait appel à la police canadienne pour intervenir dans les locaux du Consulat ? (...) À moins que la mission du gardien de sécurité serait juste d'empêcher les journaux communautaires de revenir hanter la salle d'attente du consulat (

L'HISTOIRE DES (anciennes*) SUBVENTIONS : une MANŒUVRE SUBVERSIVE ?

1. Un petit rappel historique : La seule association marococanadienne qui avait retourné une subvention fut la défunte Fédération marocaine du Canada (FMC). Et ce refus aurait précipité sa mort... par qui ? Par ceux qui sont en train de crier maintenant au scandale à la lecture de ce réchauffé d'information (**) sur les subventions (subventions dénoncées depuis 2012). (Réchauffé, notez le, qui ne met l'accent que sur les subventions octroyées aux associations marocaines du Canada . C'est important pour la suite);

2. Quant on lit derrière les lignes de ce réchauffé : On découvre l'insistance des auteurs à définir comme **MÉCHANTS** toutes les associations qui ont touché une subvention et comme **GENTILS** des formations fantômes (des sortes de Zorro) qui travaillent dans l'ombre pour notre intérêt gratuitement... Pas pour longtemps car on sent que bientôt on va crier leur noms sur les toits;

3. Quand on lit les commentaires découlant de ce réchauffé médiatique, on commence à devenir moins naïeux . Car on nous affirme que Toutes les attaques dirigées contre la consule du Maroc actuelle (en poste à Montréal) s'expliquent par le fait qu'elle a mis fin à ces subventions abusives.

Et du coup, on sent que si ce

"scandale" n'existait pas il faut l'inventer !

Et là, l'intelligence, de tout chacun serait insultée !

Et il deviendrait légitime de se demander si toute cette levée de bouclier n'a d'autres objectifs que de faire de l'arbre lointain de ces subventions, l'arbre qui cacherait toute la Forêt des exactions de certains consulats dénoncés par le discours du Trône prononcé par Sa Majesté Mohammed VI le 30 juillet dernier.

Par Abderrahman El Fouladi

RÉFÉRENCES :

(*) *Un article ancien (juin 2012) sur ces subventions :*
<http://www.maghreb-canada.ca/edito/edito108.pdf>

(**) *2 Articles nouveaux (août 2015) sur les MÊMES subventions :*
1.
<http://www.voixdailleurs.com/associations-marocaines-du-ca.../>
2.
<http://www.voixdailleurs.com/.../%D9%85%D9%86-%D9%8A%D9%85%D.../>

QUESTION À L'ONCF ET AU MINISTRE DES TRANSPORTS DU MAROC

Je viens de lire que "Avec un record de 153.000 voyageurs enregistré pour la seule journée du 27 juillet 2015, l'ONCF «confirme encore une fois sa position de leader national du transport» (Source : 360.ma)

QUESTION :

Puisque la rentabilité de l'ONCF n'est plus à démontrer, pourquoi alors ne pas prolonger (d'environ 50 kms) la ligne Oued-Zem- Casablanca jusqu'à Fquih Ben Salah ou Béni Mellal; villes situées dans une région des plus peuplées et des plus productrices du Maroc ???

On diminuera le nombre des accidents, on sauvera des vies humaines, on économisera du carburant et on augmentera l'efficacité du transport des personnes, des marchandises et des produits agricoles entre la Région de Tadla, le reste du pays et vers l'étranger où se trouvent les

clients de nos agrumes ?

Il est à souligner que le transport par chemin de fer est peut-être le plus vert, le plus efficace et le plus capable de transporter un tonnage impressionnant de marchandise à faible coût. Et c'est pour cela que le Canada est si fier de sa très longue ligne de chemin de fer "d'un océan à l'autre".

Concernant le Maroc, le réseau de l'ONCF ne doit pas s'étendre seulement à la Région de Tadla-Azilal et aller (à long terme) à Agadir, mais s'étendre jusqu'à Lagwira.

Cependant, il faut procéder par priorité et selon le principe du coût-efficacité. Le prolongement de la ligne de Oued Zem à Béni Mellal se fera seulement en terrain plat et sur une distance de juste 50 kms. C'est un projet qui peut se réaliser rapidement, à faible coût et qui sera rapidement amortissable.

Viendra ensuite la ligne Marrakech-Agadir qui doit, elle, traverser toute la chaîne du Haut Atlas . D'où la nécessité de tunnels, de grands détours en suivant la ligne de pente la plus faible...etc.

C'est dire que le projet va être très coûteux et peut absorber une grande partie des bénéfices de l'ONCF. D'où l'intérêt de parachever d'abord des tronçons comme celui de Oued Zem - Béni Mellal dont les bénéfices pourront être injectés par la suite dans le Grand Projet unificateur du Maroc "De TANGER à LAGWIRA".

Parler de ce tronçon n'est pas justifié par le seul fait que je suis un fils de la région de Tadla-Azilal, mais parce que je suis avant tout un fils du Maroc émoticoñe smile Par Abderrahman El Fouladi

Voir aussi un article que nous avons rédigé en 2008 : MRE EXPRESS : "Plaidoyer en faveur de la jonction de la région du Tadla - Azilal aux réseaux marocains d'autoroutes et de Chemin de fer" . À lire sur :

http://www.maghreb-canada.ca/journal/2008/n60_11.pdf

Facebookies compilées par :

A. El Fouladi.

Après l'assassinat des journalistes de Charlie Hebdo, plusieurs mosquées ont été saccagées, parce que les frères Kouachi responsables de ces assassinats ont commis leur acte soi-disant pour défendre le prophète. Alors on s'attaque aux mosquées symboles de l'islam.



Par Mustapha Bouhaddar

Après tout, s'il n'y avait pas eu de musulmans en France, il n'y aurait pas eu d'attentats.

Le dernier incendie date du 23 août dernier, et a endommagé la mosquée d'Auch dans le Gers. Comme le rapporte « Le Figaro », le feu s'est déclaré, et « a lourdement endommagé la mosquée d'Auch dans la nuit de samedi à dimanche et une enquête a été ouverte pour savoir s'il s'agit d'un accident ou d'un acte criminel, a déclaré le procureur de la République. »

Ce n'est pas un hasard, si on a brûlé cette mosquée juste après l'affaire du Thalys où un terroriste d'origine marocaine a essayé de commettre un attentat. Heureusement, des touristes américains ont réussi à maîtriser le forcené en le rouant de coups, jusqu'à ce qu'il perde conscience. Alors on s'indigne, et on crie haut et fort que c'est la faute des musulmans.

D'ailleurs, un des membres du gouvernement a proposé un contrôle de voyageurs aléatoire dans les trains. Désormais, pour les fouilles, on ne s'intéressera qu'aux voyageurs d'origine maghrébine, et aussi ceux qu'on soupçonne par leurs apparences, appartenir à la communauté musulmane. Un des héros du Thalys a la peau mate et porte une barbe. Il a l'allure d'un musulman, on le fouillerait sûrement un jour, s'il prend le train en France. Quant au terroriste norvégien qui a tué 76 personnes à Oslo, on ne l'aurait pas fouillé à Paris où on a décidé récemment de faire un contrôle au faciès.

Un journaliste de « Libération » du 25 août, est allé à la rencontre des musulmans qui fréquentent cette mosquée du Gers. Parmi eux, « Salah, solide gaillard de 65 ans aux mains larges, il est bouleversé de tristesse mais tente de dissimuler ses émotions pour rester

digne. Il ne veut rien laisser transparaître : ni sa douleur, ni sa colère.

Pour lui, comme pour les autres membres de la communauté musulmane d'Auch, l'incendie d'origine criminelle qui a ravagé leur mosquée dans la nuit de samedi à dimanche est une catastrophe à laquelle il ne s'attendait pas. Pas plus que les 25 000 habitants de la cité gersoise, choqués par cet acte volontaire qui a abouti à la destruction d'un lieu de culte. Comme si ses auteurs avaient voulu signifier leur hostilité à une partie de la population : la communauté musulmane. »

Il y aussi Ahmed Mouhouche qui souligne : « Sans ces fidèles, pour la plupart algériens, marocains, tunisiens, nous n'aurions jamais eu de mosquée ». Toujours, d'après le journaliste de « Libération », Ahmed Mouhouche, est l'un des anciens présidents du lieu de culte. Inauguré en juin 2007.

Il accueillait jusqu'à la semaine dernière 250 fidèles en moyenne pour la prière du vendredi. Hommes, femmes, enfants : « C'est une mosquée familiale », raconte Salah. En arabe et en français, le prêche de l'imam porte « généralement sur le bon comportement et le respect de tout le monde. Le vivre ensemble », ajoute-t-il. « Le lien que nous avons avec la mosquée crée cet énorme sentiment d'abandon, que nous ressentons tous », intervient Mohamed Jilali, 32 ans, trésorier de la mosquée.

Ce jeune père de famille, venu de Nantes pour s'installer à Auch en 2004 a lui aussi travaillé sur le chantier. La veille de l'incendie, il était encore là, lui aussi, « pour filer un coup de main ». « Celui ou ceux qui ont fait ça, étaient bien renseignés. Ils savaient où passer », dit-il, sans pour autant désigner une quelconque piste. « Il fait plutôt bon vivre ici. Les différentes communautés se respectent et nous avons toujours eu l'écoute des autorités. »

Quant aux frères Kouachi, comme l'a analysé Emmanuel Todd dans son dernier livre sous le titre de « Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse » : « Ce ne sont pas les djihadistes qui ont abattu en janvier 17 personnes de sang froid, mais des victimes d'un système inique et retors, d'une France moisie et sûre d'elle-même autant que dominatrice. La France du néorépublicanisme, plus proche de Vichy dans son concept que de la troisième République. »

Appel du Centre Communautaire Al Bayane sis au : 5865, Boulevard Saint-Michel H1Y 2E QC Montréal

Le Centre communautaire islamique Al Bayane, situé sur le boulevard Saint-Michel (Coin boulevard Rosemont) offre ses services au sein de la communauté musulmane et maghrébine. Parmi ces services :

- Différentes activités pour les adultes et ainsi que pour les jeunes;
- Aide spécial fournis aux jeunes, femmes, ainés, spécialistes, psychologues, médiateurs...;
- Aide à la résolution des problèmes sociaux de type familial et conjugal;
- Aide aux nouveaux immigrants en vue de s'intégrer dans la société québécoise et canadienne;

- Dépannage Alimentaire;
- Aide aux devoirs pour les jeunes enfants;
- Cours d'apprentissage de base et de niveau expert de la langue arabe pour tous âges;
- Cours d'apprentissage de langue française - espagnole - anglaise.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles. Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Naim au (438) 877-8389 ou par courriel à l'adresse suivante:

cci.al.bayane07@gmail.com



Vous êtes une association à but non lucratif et vous voulez faire connaître vos activités ?

Envoyez-nous vos communiqués au plus tard le 27 du mois. Nous nous ferons un plaisir de les publier !

C'EST GRATUIT, PAROLE DE MCE !

Associations en Action...



Festival Maghrébin

- 3^{ème} édition -

Le Regroupement des Marocains au Canada (RMC) organise la 3^e édition du Festival Maghrébin sous le thème : *Le 50^e de Laval à la Maghrébine*. Cette activité sera organisée pendant deux jours le 12 et 13 septembre 2015 de 10 h à 21 h dans le terrain situé au 2805 Boul. du Souvenir à Laval.

Des milliers de personnes sont attendus à cet événement qui oeuvre pour une meilleure intégration des communautés dans une société québécoise riche, inspirante et ouverte sur le monde.

Le Festival Maghrébin se caractérise par une programmation riche et variée avec des activités destinées aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Au programme des deux journées il y aura des chants maghrébins, des jeux, des expositions thématiques et culturelles, des dégustations de plats traditionnels maghrébins, un bazar et bien d'autres surprises. Plusieurs personnalités politiques lavalloises assisteront comme invités d'honneurs lors du Festival Maghrébin.

Pour rappel, la deuxième édition du Festival Maghrébin a eu lieu le 10 août 2014 et a connu un vif succès ainsi que la participation de plus de dix milles personnes.

À propos du Regroupement des Marocains au Canada www.rmc-canada.org

Le RMC est une association à caractère culturel et social fondée en 1994 par la communauté marocaine résidant à Montréal. Parmi les activités de l'association on retrouve des programmes éducatifs pour les enfants de la communauté, des programmes sportifs, des programmes de voyage et de camping ainsi que l'organisation de journées culturelles.

Les activités du RMC sont offertes à travers trois entités gérées par l'association. Le Centre Culturel Aljisir est une entité du RMC qui offre des services religieux, culturels, sociaux et éducatifs à la communauté musulmane. Le RMC dispose aussi d'une école de fin de semaine offrant un programme d'enseignement de la langue arabe pour enfants et adultes. Enfin, le Centre Jeunesse Aljisir a pour objectif de favoriser l'épanouissement intellectuel, psychologique, physique et spirituel des jeunes selon une vision modérée et équilibrée.

CONTACT

Lahcen Baissi Président
presidence@rmc-canada.org
 Tél.: 438 398-9040

Hamid Bahadi Vice-président
vice-presidence@rmc-canada.org
 Tél. : 514 662-3713

Le Regroupement des Marocains au Canada a le plaisir de vous inviter à la
3^{ème} Édition du Festival Maghrébin Sous le thème
Le 50^e de Laval à la Maghrébine

Le **12 et 13 Sept** De **10h00 à 21h00**

Une programmation riche et variée avec des activités destinées aussi bien aux adultes qu'aux enfants

Au programme :
 Chants maghrébins, jeux, expositions thématiques et culturelles, plats traditionnels maghrébins, bazar et bien d'autres surprises

avec **TOMBOLA** **2 billets d'avion**

Lieu Terrain situé au: **2805 Boul. du Souvenir à Laval**

Pour plus d'information, contactez-nous au:
 (438) 398-9040 - (514) 662-3713
info@rmc-canada.org www.rmc-canada.org

Vous êtes une association à but non lucratif et vous voulez faire connaître vos activités ?

Envoyez-nous vos communiqués au plus tard le 27 du mois. Nous nous ferons un plaisir de les publier !

C'EST GRATUIT, PAROLE DE MCE !

 royal air maroc الخطوط الملكية المغربية	 FADY FOODS www.fadyfoods.com (514) 999-4646	 Hassan Maghnoone Conseiller en assurance Épargne Courrier en assurance de dommages (514)771-6383	 Traiteur Assia (514)690-7769
 VOYAGES L'ÉTOILE DU SUD 1 (877) 788 8210 www.terratours.ca	 Agence de voyages Baltique (514) 445-7879	 Groupe excellence inc. Suttoy (514) 663-0101	 MEKTEL NETWORKS 1 (855) 5-MEKTEL (635-835) www.mektel.ca
 voyages t.a.m. (514) 878-8210	 Voyages Palmeraie (514) 655-8470	 Kasbah (514) 225-3713 www.kasbahholidays.com	 Marché MENARA (450) 978-9595
		 LES FONDS UNIVERSITAS Spécialistes en épargne-études depuis 1964 Rachid Akkari 450.433.2460	 UOMAS ÉCOLES DE HAUTE MONTALE DÉCOUVREZ LE GÉNIE EN VOUS! (450) 934-8450



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Vient de paraître...

Rwanda - J'AI ABATTU L'AVION DU PRÉSIDENT
Confession essentielle à la réconciliation



L'attentat est curieusement banalisé, tel un tir à l'arc. D'abord par l'ONU et l'OACI, et puis par l'état rwandais. Pourquoi ? À l'époque sont nombreux qui firent le pari sur la tête du président comme ultime solution. Vingt ans plus tard et ce malgré le désastre et les désillusions, ce sombre pari trouve preneurs, anciens et nouveaux.

Il y a un méchant problème !

« ... Je confesse et j'assume. J'ai des regrets certes, mais je ne m'excuse pas. Car ma conscience est tranquille. Et pour cause, je n'hésiterais pas une seconde pour agir, de la même façon, si les mêmes causes se reproduisaient. Oui, de la même façon, ou peut être différemment, je ne saurais prédire. ... »



Dans ce livre, je me livre à un exercice difficile, le test de la vérité. Est-elle vraie la vérité ? On pourrait y répondre de plusieurs façons différentes, toutes valables. Est-elle utile et bienfaisante ? Si pas utile, elle ne sera pas vraie non plus. La vraie établit le portrait et fait voir le sens ou l'esprit des traits évoqués. Il y a homicide non pas parce qu'il y a un tireur, plutôt des causes pouvant être accidentelles ou circonstancielles, conscientes ou maladroites. « Ne tuez pas Gitera, tuez Ikibimutera », aura légué aux Rwandais et à l'humanité le Roi Rudahigwa. Les Casques Bleus auraient abattu l'avion ! Pourquoi, ou plutôt pour quelle utilité le savoir ? Moi, je l'ai fait abattre, c'est vrai ! Que qui me conteste passe aux aveux. Aurais-je pu ne pas l'abattre ? Voyez mes intérêts à l'époque et ceux de mes parrains. Ne vous y attardez pas cependant. Plutôt recadrez la vérité perçue avec sa puissance d'utilité présente et surtout future, pour et par une véritable réconciliation nationale.



François
Munyabagisha
Libre penseur, économiste,
Diagnosticien organisationnel

20\$, 15€



François
MUNYABAGISHA

François
MUNYABAGISHA

J'AI ABATTU L'AVION DU PRÉSIDENT
Confession essentielle à la Réconciliation

J'AI ABATTU L'AVION DU PRÉSIDENT
Confession essentielle à la Réconciliation

RWANDA

RWANDA

Éditions
LAMBDA

Éditions
LAMBDA

François MUNYABAGISHA



RWANDA
J'AI ABATTU L'AVION
DU PRÉSIDENT

Confession essentielle
à la Réconciliation

Éditions
LAMBDA

L'Intégration économique maghrébine

Un destin obligé ?

Avec la collaboration de Gilles Bonafi

Le Maghreb est la seule région du monde qui n'est pas intégrée, bien qu'elle soit la plus homogène du point de vue sociologique, linguistique et culturel. Les peuples de cette région ont témoigné et témoignent de leur attachement à l'union.

Les auteurs de cet ouvrage, par la diversité de leurs origines, la richesse de leurs formations et leurs parcours, ont tenté d'aborder tous les aspects qui entourent la construction maghrébine : l'histoire, la sociologie, le droit, les institutions, les problèmes sociétaux, l'immigration, les aspirations de la jeunesse, la relation avec l'Union européenne, les réglementations commerciales et douanières et, bien entendu, l'économie et la monnaie.

Les défis sont nombreux et les obstacles ne sont pas à négliger. L'irrationnel, l'archaïsme, la défense des privilèges de certains clans au pouvoir, les lobbys anti-union, la non-prise en compte des aspirations populaires, sont les ingrédients d'un immobilisme anachronique à contre-courant de l'histoire.

La mondialisation nous réserve de mauvaises surprises et les ressources minières ont une fin. Il est dans l'intérêt de cette région de relancer son développement économique et social par la création d'une Communauté économique maghrébine.

Notre ouvrage collectif se veut à caractère scientifique et plein d'audace sur le plan intellectuel car émanant de la volonté de ses auteurs de s'exprimer librement, sans répondre à la commande d'une instance gouvernementale ou d'une quelconque institution nationale ou internationale.

L'objectif est de susciter le débat et d'alimenter la réflexion de tous ceux qui s'intéressent au destin maghrébin.



Docteur Camille SARI, président de l'YEMEP, professeur des universités, conseiller en commerce international, chercheur à l'UQAM, éditorialiste de radios et télévisions.



Docteur Abderrahmane MEBTOUL, expert international, professeur des universités, expert international, membre du club Europe/Maghreb.

Sous la direction de
Camille Sari
et Abderrahmane Mebtoul

L'Intégration économique maghrébine
Un destin obligé ?

Sous la direction de
Camille Sari et Abderrahmane Mebtoul

L'Intégration économique
maghrébine

Un destin obligé ?



Illustration de couverture : tous droits réservés.

ISBN : 978-2-343-04042-4
46,50 €



L'Harmattan